Matériel visuel standardisé disponible visant à créer une cohérence dans l’affichage des lieux publics pour rassurer le personnel et le public sur les mesures sanitaires de base que vous mettez en œuvre :

* Logo canadien : vous pouvez répondre en ligne aux questions de déclaration volontaire de la[Promesse d’Aide pour un retour en société (APRÈS)](https://postpromise.com/) pour utiliser le logo proposé et demander une trousse d’affichage prête à utiliser dans votre lieu.
* Cachet international (en anglais seulement) : Vous pouvez demander le cachet international des voyages sécuritaires créé par le Conseil mondial du voyage et du tourisme par le biais de l’Association de l’industrie du tourisme de l’Ontario. C’est l’organisme qui gère le programme pour tout le Canada (donc pas besoin d’être membre ou d’être situé en Ontario pour le demander). Sur leur site web, vous y trouverez entre autres, les documents suivants :
	+ - [Formulaire de demande](http://silkstart.s3.amazonaws.com/2986deb5-fd66-4245-a265-cd325f5c6f08.pdf)
		- [Lignes directrices](https://silkstart.s3.amazonaws.com/c871d74e-0432-4907-9636-f8c6c621084d.pdf)
		- [Conditions d’utilisation](https://silkstart.s3.amazonaws.com/c9439eab-6ca2-4127-aeec-02fe9115bb71.pdf)

<https://www.tiaontario.ca/cpages/safetravelsstamp> (faites dérouler la page vers le bas pour atteindre la section en français).